



Grenoble, le 28 novembre 2016

Le Directeur Général du Centre Régional des  
Œuvres Universitaires et Scolaires Grenoble  
Alpes

à

**SNPTES**  
**Monsieur Miguel CALIN**

**DIRECTION DES RESSOURCES  
HUMAINE**

Tél : 04 76 57 44 21  
gestion-pa@crous-grenoble.fr  
5 rue d'Arsonval  
CS70187  
38019 GRENOBLE Cedex 1  
Fax : 04 76 54 44 04  
www.crous-grenoble.fr

Objet : **Réponse suite au courriel du 10 novembre 2016 relatif aux projets de destruction, reconstruction des restaurants Barnave, Diderot et de la rénovation de la résidence Fauré**  
N° de référence : **JPF/FG/AC/2016-344**  
Affaire suivie par : **Amélie CHAREYRE**  
Contact : 04 76 57 44 24  
amelie.chareyre@crous-grenoble.fr

Monsieur,

Par courriel en date du 10 novembre 2016, vous m'interrogez sur le devenir des personnels suite aux divers projets de destruction, reconstruction et rénovation impactant les restaurants Barnave, Diderot ainsi que la résidence Fauré.

La rénovation de ces infrastructures financée dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région et de l'opération campus constitue une opportunité de nature à améliorer les conditions d'accueil des étudiants conformément à leurs attentes.

Ainsi, je vous informe que la situation des personnels travaillant dans ces structures est bien évidemment prise en compte par la direction du CROUS.

Par conséquent, je tiens à vous faire part que les personnels permanents (fonctionnaires et CDI) seront bien évidemment réemployés sur l'agglomération de Grenoble dans le respect de leur fiche métier pendant la période des travaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Directeur Général du CROUS  
Grenoble Alpes,



Jean-Pierre FERRE